

COMMUNE DE SAINT-DENIS
DGS / Secrétariat du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 12 juillet 2017
Rapport n° 17/5-001

OBJET VOTE SUR LE MAINTIEN DANS SES FONCTIONS
DE LA 12EME ADJOINTE

article L. 2122-18 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales

NOTE DE SYNTHÈSE

Après retrait des délégations qui lui avaient été données par le Maire, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le maintien dans ses fonctions de la 12ème Adjointe.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170712-175001-DE
Date de télétransmission : 17/07/2017
Date de réception préfecture : 17/07/2017

**OBJET VOTE SUR LE MAINTIEN DANS SES FONCTIONS
DE LA 12EME ADJOINTE**

article L. 2122-18 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'Article L. 2122-28 alinéa 4 ;

Vu l'Arrêté n° 237/ 2016 du 26 janvier 2016 portant retrait des délégations consenties à la 12ème Adjoint, ALI Laïnati ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Se prononce ainsi qu'il suit sur le point du maintien dans ses fonctions de la 12ème Adjointe.

contre
(41 voix dont 10 votes par procuration)

pour
(9 voix dont 1 vote par procuration)

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / VELOUPOULÉ-MERLO Nalini /
FRANÇOISE Gérard / CLAIN Claudette / FONTAINE Gabrielle /
COUDERC Alain / ESPÉRET Jean-Pierre / PESTEL René Louis /
ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick /
CHOPINET Gérard / VOLIA-GARNIER Laetitia / KICHENIN Virgile /
BOMMALAIS Geneviève / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel /
ASSABY Maximilien / MAMODE Nourjhan / HUMBLOT Nicole /
JAVEL François / DUCHEMANN Yvette / LOYHER Jeanne /
NAILLET Philippe / BARDINOT Sonia / VARONDIN Frédéric /
ARLONDON Corine / BELDA David / MÉLADE Thierry / BÉLIM Audrey

FOURNEL Dominique / ANILHA Fernande / HOARAU Serge /
HUBERT Richenel / TÉCHER Régis / LATRA Sylvie / VITRY Faouzia /
HO-SHING Cynthia

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 13 JUIL. 2017

LE MAIRE

ANNETTE Gilbert

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170712-175001-DE
Date de télétransmission : 17/07/2017
Date de réception préfecture : 17/07/2017